

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	01205	Société :	Ex-Aflet RAM
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	ND 2909
Nom & Prénom :		HADINE AHMED	
Date de naissance :		1950	
Adresse :		Resid : LAUD AL AATHAR IMM. B 302 MAAF EXTENTION - CASA	
Tél. :	26 611 6 92 61	Total des frais engagés :	1836,30 f Dhs

Cadre réservé au Médecin

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cachet du médecin :

Professeur Ahmed BENNIS
Spécialiste des maladies cardiaques et vasculaires
Rue KADISSA - MAARIF
CASABLANCA
Tél. : 05 22 53 62 22

Date de consultation : 17/01/2022

Nom et prénom du malade : Se frère en godine Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Doulourences

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Professeur Ahmed BENNIS

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 04/02/2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/07/22	Laçage	322	322	<i>Docteur Ahmed BENNIS Rue KALIJASS - AL MARIE Casablanca Tél: 0522 233695</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE AL MAMAN Dr. Laila SEBBAGH, N° 4 Bd Hassan II Monastir/Medina - Tel: 05 23 30 56 44 ICP : CC 5000 PT 000058</i>	17/07/22	536,30

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B 00000000 00000000	MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Professeur Ahmed BENNIS

Professeur de Cardiologie

Ancien Chef de Service de Cardiologie du CHU Ibn Rochd de Casablanca

Ancien Président de la Société Marocaine de Cardiologie

Fellow of The European Society of Cardiology

Fellow of The American College of Cardiology



6 118001 100859
Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS



6 118001 100859
Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS



6 118001 100859
Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS

Casablanca le :

CASA , Le 17/01/2022

Mme BADIA SEFRAOUI EP HADINE

3x 50,70

1) CARDENSIEL 2.5 MG BT/ 30 CP

Prendre 1 comprimé le matin, au cours du repas, pendant 3 mois

2) EXTRAMAG

1 le matin, au cours du repas, pendant 1 mois

3) D-CURE FORTE

1 ampoule 100,000 UI dans un verre de lait chaque 15 jours pendant deux mois

4) BEROCCA CAL BT/20 CP EFFE

Prendre 1 comprimé le matin, au cours du repas, pendant 1 mois

PPV: 49,60 DH

LOT: 21I16

EXP: 09/2024

PPV: 49,60 DH

LOT: 21I16

EXP: 09/2024

PHARMACIE MANNESMAN
Dr. Lalla SEFRAOUI
Mannesmane Plaza N° 4 Ed. Hassan II
Mohammed V Avenue Tel: 05 23 30 56 66
TCE : CC-AJ-93-16-0003

Exp.:	03/2024
Lot:	G015EP
Fab.:	04/2021
Exp.:	03/2024
Lot:	G015EP
Fab.:	04/2021
Exp.:	03/2024
Lot:	G015EP
Fab.:	04/2021



Date de fabrication :
A consommer de préférence avant fin :

02/2021
02/2024
1120090

PPC = 95,00 DHS



CABINET DE CARDIOLOGIE ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Professeur Ahmed BENNIS

Professeur de Cardiologie

Ancien Chef de Service de Cardiologie du CHU

Ibn Rochd de Casablanca

Ancien Président de la Société Marocaine de Cardiologie

Fellow of The European Society of Cardiology

Fellow of The American College of Cardiology



98 Angles Rue Kadi lass et Rue Abou Salt

(Près de la commune urbaine du Maârif) Casablan

Tél:0522253600 - Fax:0522253601 - Mobile:06613218

INPE: 091026591 - Mail: ahmedbennis7@gmail.co

Facture :

- Date : 17. 01. 622 ,
- Nom : Seffroun epp Hs
- Prénom : Béchir
- Consultation + ECG : 300
- Echographie Cardiaque : 1000
- Echographie Vasculaire : 0
- Holter Tensionnel : 0
- Holter Rythmique : 0
- Autres : 0

Total : 1300

SEFRAOUI EP HADINE BADIA

Né(e) le 23.10.1959
Age 62 ans
Sexe Féminin
Taille cm
Poids kg
Origine PA 139/67 mmHg
Remarque

FC 76 /min

Intervalles

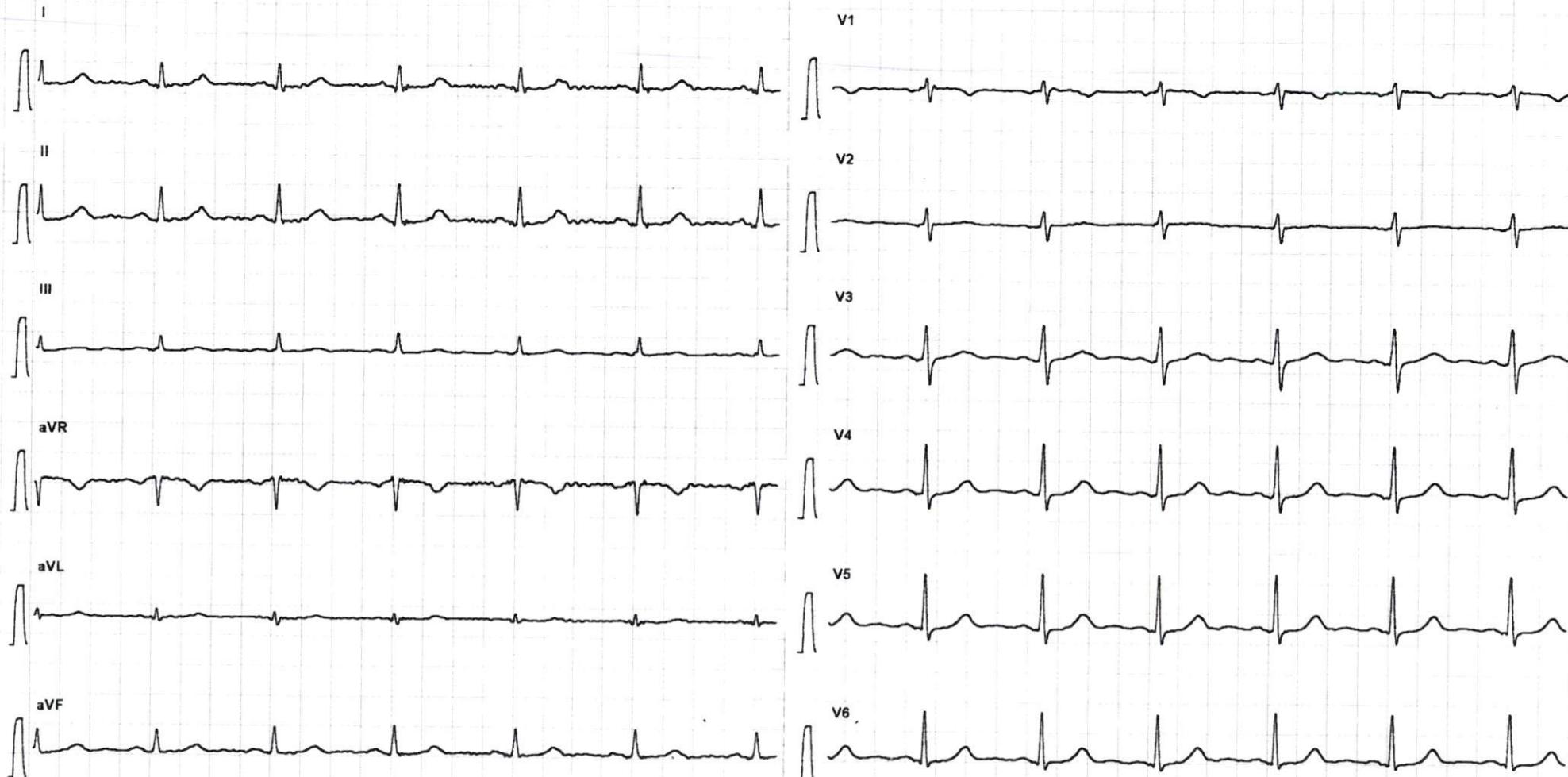
RR 790 ms
P 108 ms
PR 138 ms
QRS 74 ms
QT 388 ms
QTc 441 ms
(Bazett)

Axes

P 38 °
QRS 60 °
T 44 °

Interprétation: RYTHME SINUSAL, ECG NORMAL

RI6.02 Rapport non confirmé



10 mm/mV 25 mm/s

10 mm/mV 25 mm/s

0.05 - 25 Hz F50 SBS SSF

SCHILLER SWITZERLAND

LOT D615

Art. No. 9 157 047 76 mm

17.01.2022 14:21:18

Pr. BENNIS AHMED

MS-2015 V3.14 Ct

SEFRAOUI EP HADINE BADIA

Né(e) le 23.10.1959
Age 62 ans
Sexe Féminin
Taille cm
Poids kg
Origine PA 139/67 mmHg
Remarque

FC 75 /min

Intervalles

RR 797 ms
P 118 ms
PR 144 ms
QRS 74 ms
QT 390 ms
QTc (Bazett) 438 ms

Axes

P 40 °
QRS 66 °
T 41 °

P (II) 0.11 mV
S (V1) -0.39 mV
R (V5) 1.11 mV
Sokol. 1.50 mV

Interprétation: RYTHME SINUSAL, ECG NORMAL

R16.02 Rapport non confirmé



Pr. BENNIS AHMED
Cardiologie
98 ANGLE RUE KADI LASS ET BRUE
ABOU
SALT ANDALOUSSI
CASA
Tel.:0522253600
Mobile:0661321866
Fax:0522253601
Email:bennis_cardio@yahoo.fr
00 0 00124 8

CASA, le 17/01/2022

Echographie cardiaque

Echographie faite le 17/01/2022 - Opérateur :

SEFRAOUI EP HADINE BADIA

Taille : Poids :

Destinataire :

Indications : Palpitations

Résultats

Fc	Ao.	OG	Dtd	Dts	Inc	EpS	EpP	FRD	FEtm	IMM	PAPs	Pod
76 Nb/mn	31 mm	36 mm	47 mm	26 mm		7 mm	8 mm	45 %	70 %			

Rythme : sinusal

Aorte : normale, aorte initiale non dilatée

Valve aortique : sigmoïdes aortiques normales , surface de la valve aortique : 2 cm²

Ventricule gauche : fonction systolique globalement normale

Valve mitrale : normale , surface de la valve mitrale : 4 cm²

Oreillette gauche : non dilatée

Coeur droit : non dilaté

Péricarde : libre

Commentaire : VG non dilaté avec cinéétique VG conservé

FEVG 70% en 2D Biplan.

Strain Vg global conservé

GLPS AV: -19.6%.

Pression de remplissage VG non élevé

Aorte initiale non dilaté

Pas de valvulopathie significative

Pas de signe d'HTAP.

Pas d'épanchement pericardique

Fonction VD conservé
Pas de sténose carotide significative

Conclusion :
FEVG 70%. PRVG non élevé

Appareil : Mise en service le

Pr. BENNIS AHMED

